

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **21 (1876)**

Heft 12

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

feu à la mobilité du matériel. La guerre de 1866 éclatant sur ces entrefaites, mit pour la première fois aux prises l'artillerie rayée avec elle-même ; et, comme de juste, partisans et adversaires des systèmes en présence faisaient fond sur cette expérience à grande échelle pour justifier leurs préférences. L'expérience fut loin d'avoir la portée qu'on en attendait ; et, bien qu'elle fût certainement probante en ce qui concernait la supériorité de l'artillerie rayée sur l'artillerie lisse (représentée dans l'espèce par les canons de 6 liv. et 12 liv. et l'obusier de 15^{cm}), les circonstances ne prêtèrent que peu à de sérieux engagements d'artillerie, tels tout au moins qu'il en soit ressorti un enseignement précis.

De 1866-1870 les puissances militaires modifièrent comme suit leur matériel rayé de campagne :

La *France* conserva la pièce de 4 liv. comme base de son armement, malgré les perfectionnements introduits ailleurs dans la construction des bouches à feu se chargeant par la bouche, et lui adjoint en 1869 le canon de 8 liv. du même système, comme pièce de gros calibre. A l'ouverture des hostilités en 1870, l'artillerie française ne comptait encore que 120 pièces de 8 liv.

La *Russie* adopta en 1869 le chargement par la culasse, pièces en bronze de 4 liv. et 9 liv.

L'*Autriche* tira de la guerre de 1866 l'étrange conclusion que son matériel d'artillerie suffisait aux exigences tactiques nouvelles et s'en tint aux statistiques.

L'*Italie* fit des essais principalement dans le but d'augmenter la mobilité de ses pièces, son matériel ayant été reconnu défectueux sous ce rapport dans la guerre de 1866. Le système Mattei et Rossi, comportant l'attelage d'une et deux paires de chevaux, dut être écarté à cause de sa trop grande légèreté, et les calibres 8 liv. et 16 liv. furent finalement maintenus.

Les *Etats secondaires de l'Allemagne* adoptèrent les pièces prussiennes de 8^{cm} et 9^{cm}, avec la seule différence que la Bavière conserva le bronze.

On peut, d'une manière générale, dire de cette dernière phase de transformation qu'elle aboutit à l'abandon définitif de l'artillerie lisse et satisfit aux conditions de puissance de feu et mobilité du matériel par l'adoption du petit et du gros calibre.

En 1867 une pièce nouvelle fit son apparition sous le nom de mitrailleuse ; cette arme, patronnée surtout par la France, répondit médiocrement à l'attente de ses promoteurs. La dernière guerre a démontré son peu d'efficacité comme pièce de campagne, et tout porte à croire que, comme telle, sa réputation déclinera encore dans l'avenir par suite de nouveaux perfectionnements dans la construction des fusées shrapnels et des armes à feu portatives.

(A suivre.)

En vente à la librairie Rouge et Dubois, à Lausanne :

Deux mots sur la question de la taxe d'exemption militaire, par Ferdinand LECOMTE, colonel-divisionnaire. Lausanne, 1876. 1 brochure in-8^o de 34 pages. Prix : 30 centimes.